Envoyé en préfecture le 21/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 029-212900815-20261021-2026_65-DE

COMMUNE DE HUELGOAT

Extrait du registre des délibérations
Du Conseil Municipal de HUELGOAT

DEPARTEMENT DU FINISTERE
ARRONDISSEMENT DE CHÂTEAULIN
CANTON DE CARHAIX-PLOUGUER

Délibération n°2026-65

SEANCE DU Mardi 20 octobre 2026

Conseillers en exercice : 15
Présents en début de séance : 13
Présents pour le vote de cette délibération : 13
Procuration(s) : 0
Votants : 13
Date de la convocation : jeudi 15 octobre 2026

L'an deux mille vingt-six, le mardi 20 octobre à 19 heures 00 minutes, le Conseil Municipal de la commune de HUELGOAT, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil municipal et des mariages à la mairie, sous la présidence de Monsieur Gaëtan PEYREBESSE, le Maire.

Etaient présents les conseillers municipaux suivants *: Gaëtan PEYREBESSE, Audrey PENVEN GUYADER, Aurélien MONFORT-LEBORGNE, Laura SERANDOUR, Hélène TOURNIER, Gérard TOSSER, Sébastien THEPOT, Isabelle CHESNIER, Mathieu MORVAN, Yuna TROADEC, Pierre-Yves DECAGNY, Solène TRIPOZ, Yvon LE SCRAIGNE,*

Absent(s) : *Karine DONCKERS, Philippe AUDRAIN.*

Procuration : 0

Secrétaire de Séance : *Audrey PENVEN GUYADER*

N° d'ordre : 2026-65

Envoyé en préfecture le 21/10/2026
Reçu en préfecture le 23/10/2026
Publié le
ID : 029-212900815-20261021-2026_65-DE

OBJET :Annule et remplace la délibération 2024-61 concernant la demande de financement d'étude Fond Vert – Accompagnement de la stratégie nationale biodiversité 2030

Lors du conseil municipal du 03/10/24, l'assemblée a voté a l'unanimité « 11 votes pour ».
Lors de la vérification de la délibération, une erreur entre la rédaction de l'objet et de la formulation de la décision à été soumise au Conseil municipal. Il convient de le représenter à ce conseil municipal.

La commune de Huelgoat est propriétaire de 5 ha à l'entrée de la forêt et son chaos rocheux (Ménage de la Vierge). C'est un site emblématique dont les valeurs écologiques et paysagères sont reconnues.

La fréquentation croissante (120 000 visiteurs par an) entraine en effet une dégradation des stations d'espèces protégées (plaque d'hyménophylles), des problèmes de sécurité et une dégradation de la qualité paysagère.

La forêt a fait l'objet de différentes études stratégiques dont un schéma d'accueil porté par l'ONF (2018) et un plan de paysage. Les objectifs de ce projet sont : de canaliser et sécuriser la fréquentation, préserver les patrimoines naturels et paysagers et requalifier les sites dégradés, sensibiliser les visiteurs en valorisant les richesses patrimoniales.

La commune souhaite engager une étude de maitrise d'œuvre avec une équipe pluridisciplinaire pilotée par un paysagiste concepteur, accompagné d'un écologue et d'un scénographe.

La présente délibération vise à solliciter l'accompagnement de la stratégie nationale biodiversité 2030 Fonds Vert.

Cette demande de financement d'étude de maitrise d'œuvre est portée par la mairie de Huelgoat avec le soutien du Parc Naturel Régional d'Armorique, adoptant l'opération et arrêtant ses modalités.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

ACCEPTE

D'attribuer la demande de financement d'étude Fond Vert – Accompagnement de la stratégie nationale biodiversité 2030

Vote pour :	13
Vote contre :	0
Abstention :	0

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération compte tenu de son affichage en mairie le : 21/10/2026

Pour extrait conforme,

Le Maire,
M. Gaëtan PEYREBESSE